



# PRÉFACE

*Par la Région Sud, chef de file du PITEM BIODIVALP.*

## **Biodiv'ALP, la biodiversité sans frontières**

**Avec Biodiv'ALP, cinq Régions de France et d'Italie se mobilisent pour protéger et valoriser la biodiversité des Alpes ! Un projet de coopération transfrontalière piloté par la Région Sud, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen ALCOTRA.**

Trait d'union entre la France et l'Italie, côtoyant aussi bien les sommets que le bassin méditerranéen, le massif des Alpes occidentales est considéré comme un « hotspot » de biodiversité.

Territoire de montagnes, traversé de vallées qui permettent les circulations transfrontalières, il est le siège de riches réservoirs de biodiversité dépendants de corridors écologiques fragilisés. La biodiversité est en effet mise à mal par la dégradation et la fragmentation des écosystèmes, les pollutions diverses, les espèces exotiques et envahissantes, mais aussi le changement climatique.

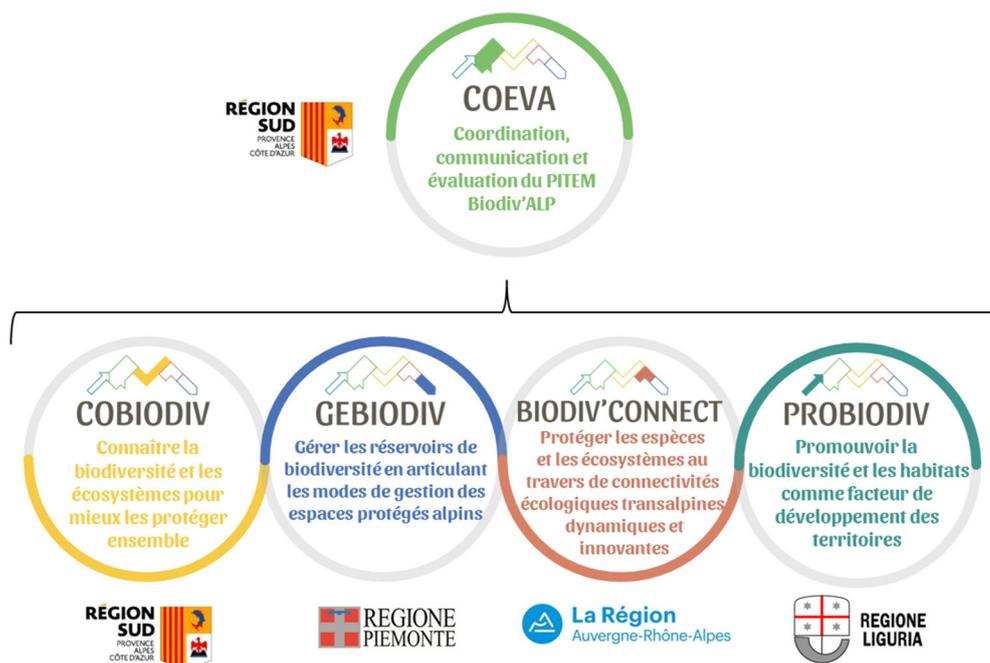
Facteurs d'attractivité du Massif des Alpes Occidentales, la biodiversité et les écosystèmes alpins rendent de nombreux services écosystémiques de grande valeur sociale et économique pour les 3,6 millions d'habitants de la zone. Leur préservation et leur valorisation constituent donc un enjeu majeur pour l'ensemble du territoire, ses habitants mais aussi les visiteurs venant découvrir ce patrimoine exceptionnel. Matière première de l'économie des territoires et du bien-être de ses habitants, ces services sont néanmoins extrêmement vulnérables face à l'érosion de la biodiversité et aux changements globaux d'origine anthropique.

Face à ce constat de la fragilité et de la vulnérabilité des écosystèmes alpins, cinq Régions de France et d'Italie (les Régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ligurie, Auvergne-Rhône-Alpes, Piémont et Autonome Vallée d'Aoste) ont décidé de se mobiliser à travers le PITEM (Plan Intégré thématique) Biodiv'ALP dans l'objectif de protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes alpins.

Un processus de concertation entre les cinq Régions du programme ALCOTRA et les acteurs territoriaux a permis de dégager une ambition cadre : protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes alpins par un partenariat et un réseau transfrontaliers de connectivités écologiques et deux objectifs stratégiques : endiguer l'érosion des écosystèmes et des espèces protégées et renforcer l'attractivité du territoire transfrontalier

La mise œuvre opérationnelle de ces objectifs est réalisée au travers de cinq projets concrets portant respectivement sur l'amélioration de la connaissance, la gestion des réservoirs de biodiversité, la préfiguration d'une stratégie de connectivités écologiques transalpines et la valorisation socio-économique de la biodiversité et des écosystèmes. Un dernier projet thématique porte sur la coordination, la communication et l'évaluation du PITEM Biodiv'ALP.

Le schéma ci-dessous présente les cinq projets du PITEM et leurs chefs de file respectifs :



#### Biodiv'ALP, en bref

- ✓ Un projet de coopération sur 4 ans (2019-2023)
- ✓ Une stratégie co-construite
- ✓ 5 projets opérationnels
- ✓ 8,9 M€ de budget au total
- ✓ 85 % de financement des dépenses éligibles par le programme ALCOTRA V-A 2014-2020 (Axe prioritaire 3 portant sur l'attractivité du territoire, la conservation environnementale et la valorisation des ressources naturelles et culturelles)

#### 25 bénéficiaires franco-italiens

- ✓ 10 partenaires : 5 Régions (Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Piemonte, Auvergne-Rhône-Alpes, Liguria, Valle d'Aosta) deux Agences régionales pour l'environnement (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Liguria), deux Parcs nationaux (Ecrins et Gran Paradiso), un Conservatoire d'espaces naturels (Haute-Savoie)
- ✓ 15 délégataires : Parcs nationaux (Mercantour, Vanoise), Parcs naturels régionaux (Queyras, Mont Avic, Alpi Cozie, Alpi Liguri), Conservatoires botaniques nationaux (Alpin, Méditerranéen), Conservatoire d'espaces naturels (Savoie), Province (Imperia), Métropole (Nice Côte d'Azur), Commune (Rhêmes-St-Georges), Chambre de commerce et d'industrie (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Université (Gênes), Fondation (Montagna Sicura)

Pour en savoir plus : <https://www.maregionsud.fr/biodivalp>

<https://www.interreg-alcotra.eu/fr>

## CONTEXTE

Le Projet Simple COBIODIV, initié en 2019, fait partie d'un programme de coopération transfrontalier franco-italien, le PITEM "Biodiv'ALP" (financé par le dispositif européen INTERREG-ALCOTRA 2014-2020), qui a pour objectif d'encourager l'étude et la protection de la biodiversité alpine notamment par la collaboration de plusieurs Espaces Naturels Protégés (ENP) du territoire transfrontalier. L'une des actions de ce projet consiste en la réalisation d'un "État des Lieux" afin d'avoir "une vision à l'échelle transfrontalière du travail déjà réalisé sur la faune". Un état des lieux des « Opérations Scientifiques » (OS – suivis faune) a été finalisé sous la forme d'un rapport en octobre 2020. Ce travail a été présenté lors d'un séminaire en ligne qui s'est tenu le 14 décembre 2020 face notamment aux partenaires du projet et aux institutionnels (60 participants dont 24 acteurs français et 36 acteurs italiens). Une synthèse du rapport est disponible en français ainsi qu'en italien et sera diffusée largement avec cette présente note.

Le séminaire en ligne était suivi par un atelier d'échanges sur les priorités transfrontalières en terme d'OS faune rassemblant les « référents » faune de chaque partenaire. Celui-ci avait pour objectif :

- de permettre une meilleure connaissance des référents faune dans les espaces naturels protégés du territoire ALCOTRA.
- d'identifier les besoins des partenaires pour faciliter le travail partenarial.
- d'échanger sur les priorités collectives à l'échelle du territoire ALCOTRA concernant la faune en questionnant les convergences et divergences mises en évidence dans l'état des lieux.

Les 28 participants inscrits à cet atelier (17 acteurs français et 11 acteurs italiens) avaient reçu avant un questionnaire permettant de mieux identifier les compétences des référents faune et leur méthode de travail. Les résultats de ce questionnaire étaient présentés autour de trois sujets et débattus ensuite :

1. Critères pour le choix des espèces ou taxons pouvant faire l'objet d'une opération scientifique harmonisée ;
2. Archivage des opérations scientifiques en cours ;
3. Freins et leviers à la mise en œuvre des opérations scientifiques de type contact, inventaire, suivi, ou recherche,

La présente note résume ainsi les échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier et donne ce que pourraient être les perspectives à ce travail d'état des lieux faune.

# RESULTATS ET ECHANGES

## CRITERES POUR LE CHOIX DES ESPECES ET TAXONS

La vulnaribilité de l'espèce et son rôle en tant que **bio-indicateur** apparaissent comme les principaux critères utilisés dans le choix des expèces/taxons faisant l'objet d'opérations scientifiques. Mais nous constatons que les **caractéristiques des ENP** et les **compétences en interne des agents** sont primordiales (figure 1). Le niveau taxonomique principalement étudié est celui de l'espèce cible (figure 2).

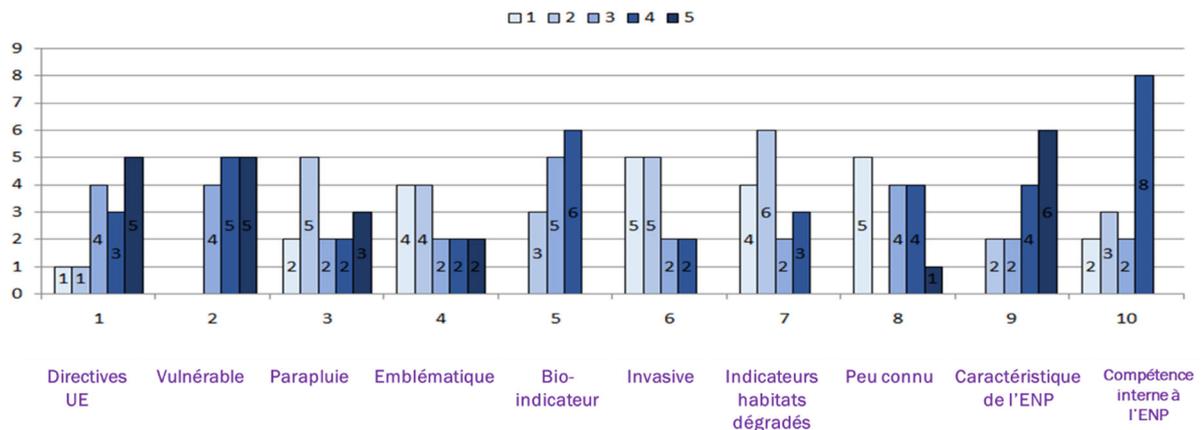


Figure 1 : Les principaux critères utilisés dans le choix des expèces/taxons pour les opérations scientifiques des structures partenaires - Note de 1 à 5 de la moins importante à la plus importante

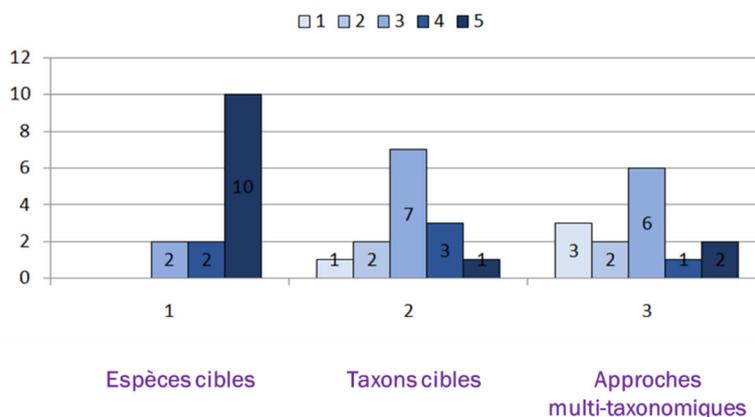


Figure 2 : Niveaux taxonomiques principalement étudiés par l'ENP - Note de 1 à 5 de la moins importante à la plus importante

## ARCHIVAGE DES OPERATIONS SCIENTIFIQUES

Lors de l'élaboration de l'état des lieux des OS faune nous avons constaté un manque de standardisation des informations disponibles entre structures. Afin de faciliter l'échange entre les structures, de gagner en efficacité lors du développement de projets collaboratifs inter-ENP et internationaux, et de favoriser l'interopérabilité des données, un **document-type** synthétisant toutes les OS réalisées et en cours dans la structure (en interne), selon un modèle commun (ou une base minimale) à toutes les structures partenaires du projet BIODIVALP

serait un point de départ essentiel à toute collaboration. L'archivage des OS en interne existe déjà dans la plupart des ENP partenaires depuis plus de 5 ou même 10 ans (figure 3). La majorité (93%) des référents faune voit l'intérêt d'un **système d'archivage des OS au niveau transfrontalier franco-italien** sur l'aire du projet qui pourrait permettre la mise à jour d'une BDD commune sur les OS faune. Il serait possible de compléter la BDD initiée pour l'état des lieux faune, qui est à l'heure actuelle une BDD classant les OS faune des 10 dernières années selon certains critères mais en ajoutant la description des protocoles mis en œuvre.

Plusieurs niveaux d'information peuvent être envisagés :

- Annuaire des référents faune
- Catalogue des OS avec leurs objectifs, problématiques etc, et la personne référente
- Les protocoles faune associés
- Les données brutes

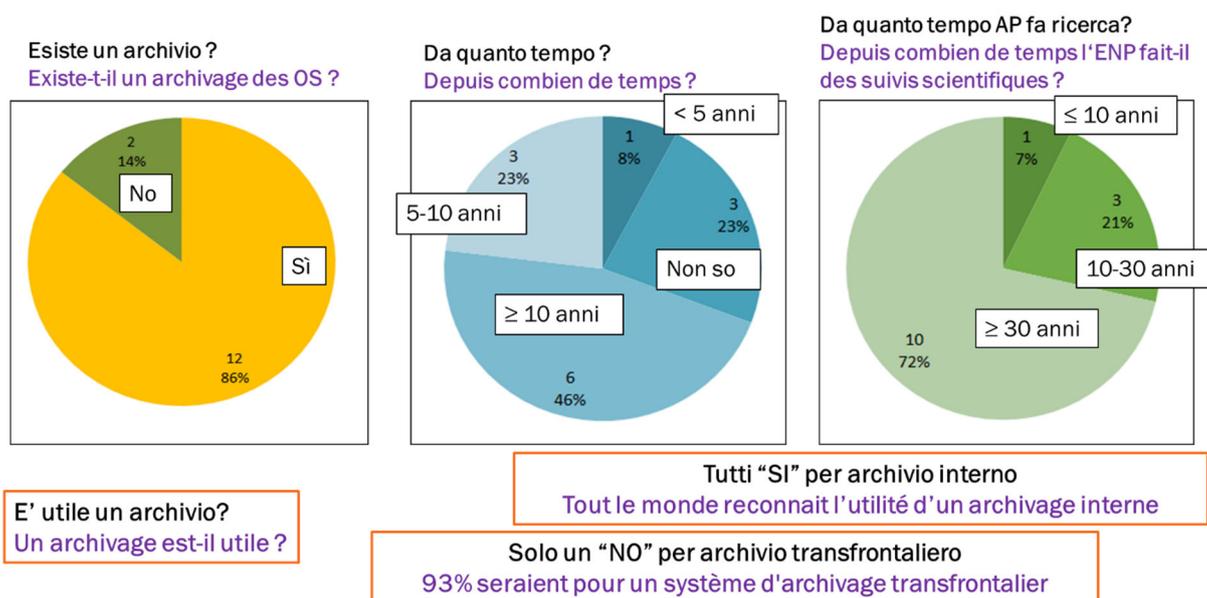


Figure 3 : Présence d'archivage des OS en interne des ENP partenaires et son intérêt en interne ainsi qu'au niveau transfrontalier.

L'intérêt évoqué par les participants est dans un premier temps un **annuaire des référents faune comme répertoire de compétences**, en permettant, à moyen terme, une meilleure dynamique collective à ce sujet (un réseau transfrontalier est évoqué en tant qu'option optimale). Un « catalogue » des OS et leur description suivant un modèle commun (version de BDD de l'état des lieux faune simplifié) est également évoqué mais son hébergement et son animation reste à imaginer.

La région AURA souligne la nécessité d'avoir des éléments permettant l'orientation des financements et le soutien de stratégies à moyen et long terme. Ceci va au-delà de l'action de l'état des lieux et pourrait être l'objet d'un nouveau projet.

## FREINS ET LEVIERS A LA MISE EN OEUVRE DES OS DE TYPE CONTACT, INVENTAIRE, SUIVI, RECHERCHE ;

Le choix des types d'OS se font pour différentes raisons. Les inventaires répondent à un besoin de connaissances sur des taxons méconnus comme les invertébrés qui sont le plus représentés dans cet OS. Ils apparaissent aussi nécessaires sur des espaces naturels protégés jeunes mal connus.

Les limites identifiées selon chaque type d'OS montrent la difficulté à analyser de façon pertinente les résultats des inventaires et des OS de type contact. Tandis que la mise en place de suivi ou de projet de recherche est plutôt limité par le manque de ressources financières. En outre, les suivis d'espèces sont également difficiles à maintenir sur du moyen ou long terme alors que c'est ce qui en fait leur force par leur capacité à répondre à des questions très spécifiques liées par exemple au climat ou à l'évolution des pratiques.

S'appuyer sur des collaborations externes ou se focaliser sur moins de taxons apparaissent comme des leviers potentiels à ces freins.

## PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Les rapports réalisés et les discussions entre experts montrent ainsi qu'il est nécessaire de :

- **Mieux se connaître** entre acteurs travaillant sur la faune et ainsi constituer un réseau opérationnel pour de la coopération transfrontalière. L'annuaire réalisé (*tableau ci-dessous*) et les séminaires du PITEM ont permis de faire un grand pas en ce sens. Ce premier annuaire présente les référents faune de chaque ENP, ce qui correspond dans la plupart des cas au responsable du service. Cet annuaire pourrait être largement complété avec les personnes spécialistes de certains taxons au sein des structures.
- Mieux communiquer sur qui fait quoi en partageant **les métadonnées des OS faune via un archivage complet et partagé des OS** réalisés. La forme de l'outil reste à discuter mais l'état des lieux en fournit le niveau initial.
- Améliorer le **partage des méthodologies/protocoles** utilisés pour les différentes OS réalisées permettant ainsi des OS « grande surface » (maximiser la couverture spatiale, réduire l'effort d'échantillonnage par zone, simplifier le nombre/type de taxons suivis) et/ou « haute fréquence » (Réponses écologiques au changements environnementaux, effort par site supérieur, couverture spatiale moindre). De même, les moyens pour y parvenir reste à déterminer (BDD compilant les protocoles, retour d'expérience via des séminaires transfrontaliers, publication des protocoles...).
- Améliorer le **partage des données brutes** sur certains taxons pour permettre des analyses à large échelle spatiale et augmenter la robustesse des données, tout en mutualisant les efforts d'analyse de donnée (compétence interne aux ENP et externes). Ce point sera facilité par les actions du WP 4 ayant pour objectif une montée en compétence des ENP pour le partage des données produites localement (interopérabilité des BDD).
- Porter une **réflexion plus globale que le niveau « espèce »** afin de répondre ensemble à des problématique plus large comme le changement climatique ou

l'évolution des pratiques sur certains milieux. L'analyse des objectifs visés par chacune des OS inventoriés en constituerait la première étape.

POUR CONCLURE :

- **Les acteurs de la faune : un paysage plus complexe que celui de la flore** : Le travail sur la faune montre que pour chaque espèce animale un protocole particulier a pratiquement besoin d'être élaboré alors que pour la flore, l'harmonisation paraît plus simple. La multiplicité des acteurs travaillant sur la faune complique aussi la mise en cohérence alors que sur la flore quelques acteurs pilotes identifiés par tous existent déjà.
- **Un point de départ pour de nouvelles collaborations** : le travail d'état des lieux des OS réalisé sur le territoire Alcotra n'avait pas pour objectif de dégager des indicateurs de la biodiversité alpine mais pointent déjà quelques lacunes ou sur-représentations d'espèces étudiées. Ce travail constitue un point de départ incontournable sur les OS faune et doit servir de facilitateur pour la suite de la coopération transfrontalière.

*Annuaire des référents faune des espaces protégés franco-italiens sur le territoire transfrontalier du projet Biodiv'ALP*

PAYS	ESPACE PROTÉGÉ	NOM DU RÉFÉRENT	MISSION PRINCIPALE	TAXONS LES MIEUX CONNUS	CONTACT
FRANCE	Parc naturel régional du Queyras	Alain BLOC	Conservateur	galliformes	<a href="mailto:a.bloc@pnr-queyras.fr">a.bloc@pnr-queyras.fr</a> +33 492468897
		Anne GOUSSOT	Suivis faune, flore et habitats / Mise en place de mesures de protection de la faune, de la flore et des habitats / Recherche de financements	lièvre variable	<a href="mailto:a.goussot@pnr-queyras.fr">a.goussot@pnr-queyras.fr</a> +33 492468826
	Parc national de la Vanoise	Jérôme CAVAILHES	Coordination, conception, mise en œuvre	ongulés, rapaces, galliformes	<a href="mailto:jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr">jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr</a> +33 669169022
	Parc national des Écrins	Yoann BUNZ	Chargé de mission Faune pour le Parc National des Écrins	ongulés	<a href="mailto:yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr">yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr</a> +33 699773765
	Parc national du Mercantour	Marie CANUT	Animation des protocoles grande faune, projets européens sur ces espèces, lien avec les partenaires	ongulés	<a href="mailto:marie.canut@mercantour-parcnational.fr">marie.canut@mercantour-parcnational.fr</a> +33 634238467
	Asters – CEN 74	Marie HEURET	Coordination, encadrement, montage	rapaces	<a href="mailto:marie.heuret@cen-haute-savoie.org">marie.heuret@cen-haute-savoie.org</a> +33 626033755
ITALIE	Parco Naturale Mont Avic	Massimo BOCCA	Direction administrative, direction technique, organisation des recherches	galliformes	<a href="mailto:m.bocca@montavic.it">m.bocca@montavic.it</a> +39 125960643
	Aree protette Alpi Cozie	Luca MAURINO Elisa RAMASSA	Suivis	Ongulés	<a href="mailto:maurino@alpicozie.eu">maurino@alpicozie.eu</a> +39 3355660761 <a href="mailto:ramassa@alpicozie.eu">ramassa@alpicozie.eu</a> +39 122854720
	Parco Naturale Alpi Liguri	Matteo SERAFINI	Coordination activités projets européens, suivis faune, éducation à l'environnement	carnivores, ongulés, papillons	<a href="mailto:ambiente@parconaturalealpiliguri.it">ambiente@parconaturalealpiliguri.it</a> +39 3336853041
	Aree Protette delle Alpi Marittime	Davide SIGAUDDO	Suivis / recherche sur la faune, évaluation impact, gestion de la faune	carnivores, ongulés, ichthyofaune, galliformes	<a href="mailto:davide.sigauddo@areeprotettealpimaritti.me.it">davide.sigauddo@areeprotettealpimaritti.me.it</a> +39 3346246266
		Laura MARTINELLI	SIG – recherche et suivi faune – gestion de la faune	ongulés, micro-mammifères, autres mammifères	<a href="mailto:laura.martinelli@areeprotettealpimaritti.me.it">laura.martinelli@areeprotettealpimaritti.me.it</a> +39 3345061802
	Regione Autonoma Valle d'Aosta	Francine Valérie NAVILLOD	Planification suivis, gestion et approfondissements scientifiques	chiroptères, libellules, ongulés	<a href="mailto:f.navillod@regione.vda.it">f.navillod@regione.vda.it</a> +39 3666502928
	Parco Nazionale Gran Paradiso	Ramona VITERBI	Suivi biodiversité, évaluation impacts, bureau faune	lépidoptères, orthoptères, ongulés	<a href="mailto:ramona.viterbi@pngp.it">ramona.viterbi@pngp.it</a> +39 118606216
	Parco del Monviso	Anna Maria GAGGINO	Évaluation impacts, référent Suivi suivant art. 17 DH instructeur technique	ongulés	<a href="mailto:gaggino@parcomonviso.eu">gaggino@parcomonviso.eu</a> +39 3389395732

